

## **Rapport de la Commission d'Urbanisme de la Commune de Romanel-sur-Lausanne**

### **Préavis Municipal N° 38/2014**

#### **« Crédit d'ouvrage de Prazqueron – Requalification de l'Esplanade publique »**

Les membres de la Commission d'Urbanisme composée de Madame Annick Delapierre, Messieurs Eric Eggen, Lothar Helm, François Morier et Pierre Villard, se sont réunis à la Maison de Commune, le 10 mars 2014; Messieurs Jean-Jacques Fayet et Christian Stoll étaient excusés. La municipalité incorporée était présente pour fournir des informations supplémentaires et répondre aux questions.

Avant la séance du conseil communal du 6 février 2014 M. le municipal Luigi Mancini avait organisé, pour les membres du conseil, une séance d'information concernant le projet de réaménagement de l'esplanade située devant la salle polyvalente de Prazqueron. Le présent préavis soumis au conseil communal correspond en tout point au projet présenté et en conséquence la commission d'urbanisme n'a pas reçu de nouvelles informations. M. le municipal Luigi Mancini a souligné une fois encore que le but des travaux est de requalifier l'esplanade en place de rencontre pour la population de notre village.

Il est évident que l'espace actuel, conçu en 1977, n'offre plus une capacité suffisante, puisque nous constatons une augmentation réjouissante de la fréquentation aux manifestations qui y sont organisées.

Les nouveaux emplacements de la fontaine et de l'œuvre d'art nous conviennent.

La commission d'urbanisme soutient le préavis dans son intégralité. L'esplanade ainsi transformée offrira une place utile et fonctionnelle permettant aux sociétés locales d'organiser des rencontres et des fêtes. Un accès facile et la solidité du revêtement du sol proposé permettra l'installation du matériel lourd et encombrant. La possibilité d'ouverture sur l'esplanade des baies vitrées de la salle polyvalente offrira de nouvelles opportunités aux organisateurs spécialement pendant la belle saison.

La commission d'urbanisme constate que la décision de retirer le premier projet de rénovation en 2009 a été bénéfique. Le nouveau projet de refonte de l'esplanade sera un complément appréciable aux nouvelles fonctionnalités de la salle de Prazqueron. Ainsi la salle polyvalente et l'esplanade formeront un ensemble au service de la population et des sociétés locales, sans compter l'aspect architectural intéressant qui complètera parfaitement la rénovation de la salle polyvalente.

Au vu de ce qui précède, la Commission d'urbanisme à l'unanimité des membres présents à la réunion du 10 mars vous invite, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers Communaux, à prendre les décisions suivantes :

#### **LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE**

- vu le préavis municipal No 38/2014 adopté en séance de Municipalité du 24 février 2014;

- ouï le rapport de la Commission technique;
- ouï le rapport de la Commission d'Urbanisme;
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

**d é c i d e**

- d'accepter le Préavis municipal No 38/2014, tel que présenté ;
- d'accorder le crédit d'ouvrage de Prazqueron pour la requalification de l'esplanade publique de fr. 903'500.-- ;
- d'autoriser le financement de cette dépense par prélèvement sur la trésorerie courante ou, au besoin, par recours à l'emprunt, dans la limite du plafond d'endettement;
- d'autoriser l'amortissement de cette dépense sur une durée maximale de 30 ans.

Pour la Commission d'urbanisme :

  
Annick Delapierre

Jean-Jacques Fayet

Christian Stoll

  
Lothar Helm, Président et rapporteur

  
Eric Eggen

  
François Morier

  
Pierre Villard

Romanel, le 23 mars 2014